



## UNE CIRCÉ OVIDIENNE CHEZ SERVIUS DANIELIS ?

MATHILDE MAHÉ

ENS ULM – UMR 8546 AOROC

### Résumé

Le personnage de Circé, cité plusieurs fois par Virgile, donne lieu à quelques commentaires serviens, à propos de la résidence de la magicienne, de sa généalogie, des légendes qui lui sont associées. Sur ces trois points, le Servius de Daniel se montre plus précis et meilleur connaisseur des traditions locales. Surtout, il reflète une lecture directe des *Métamorphoses* d'Ovide que Servius, qui résume de manière très synthétique et même erronée les passages relatifs aux amours de Circé, paraît évoquer par la médiation d'une *syllogè*.

### Abstract

*Servius deals several times with the Virgilian sections in which occurs the figure of Circe: about the magician's place, her genealogy, the legends she's taking part in. On all this three questions, Servius Danielis appears as more acute and seems knowing more local traditions. He does especially express a direct reading of Ovid's Metamorphoses, a book to what Servius, who gives synthetical and sometimes incorrect abstracts of the sections where come into sight Circe's love affairs, probably alludes through a sylloge.*

Le personnage de Circé apparaît de manière ponctuelle dans l'*Énéide*, au livre III et dans trois passages du chant VII. Au livre III, la mention de la magicienne, ou plutôt, indirectement, de son territoire, s'inscrit dans les conseils délivrés par Héléno à Énée lors de l'escale de Buthrote en Épire :

*Principio Italiam, quam tu iam rere propinquam  
uicinosque, ignare, paras inuadere portus,  
longa procul longis uia diuidit inuia terris.  
Ante et Trinacria lentandus remus in unda  
et salis Ausonii lustrandum nauibus aequor  
infernique lacus Aeaeaeque insula Circae,  
quam tuta possis urbem componere terra.* (Verg., *Æn.*, III, 381-387)

« D'abord l'Italie, que tu crois déjà proche — et tu te prépares, ignorant, à pénétrer près d'ici dans ses ports —, une longue route déroutante, bordée de longues terres, t'en sépare bien loin. Ta rame devra d'abord se plier dans les ondes de la Trinacrie, il te faudra d'abord mener tes navires sur les eaux de la mer d'Ausonie, aux lacs infernaux, à l'île de Circé l'Ééenne, avant qu'en une terre sûre tu puisses établir ta ville. » [trad. J. PERRET, CUF]

Dans le chant VII, le premier passage se comprend comme l'écho de cette première évocation, puisque la résidence de la magicienne est mentionnée lors du passage au large d'Énée et de ses compagnons, et que l'occasion est ainsi donnée au poète de décrire assez longuement les compétences de magicienne de Circé :

*Proxima Circaeae raduntur litora terrae  
diues inaccessos ubi Solis filia lucos  
adsiduo resonat cantu, tectisque superbis  
urit odoratam nocturna in lumina cedrum  
arguto tenuis percurrens pectine telas.  
Hinc exaudiri gemitus iraeque leonum  
uincla recusantum et sera sub nocte rudentum,  
saetigerique sues atque in praesepibus ursi  
saeuire ac formae magnorum ululare luporum,  
quos hominum ex facie dea saeua potentibus herbis  
induerat Circe in uultus ac terga ferarum.  
Quae ne monstra pii paterentur talia Troes  
delati in portus neu litora dira subirent,  
Neptunus uentis impleuit uela secundis,  
atque fugam dedit et praeter uada feruida uexit.* (Verg., *Æn.*, VII, 10-24)

« Ils rasant de tout près la rive de Circé. Là, parmi ses trésors, la fille du Soleil, d'un chant qui jamais ne repose emplît ses bois inaccessibles ; sous son toit orgueilleux, pour éclairer sa nuit elle brûle le cèdre odorant, tandis que dans les toiles fines court son peigne qui crisse. On entend de là-bas monter les gémissements, les colères de lions qui refusent leurs chaînes et qui tard dans la nuit rugissent encore ; des porcs velus, des ours dans les

écuries s'agitent avec rage ; des formes de loups géants hurlent, êtres que Circé, terrible déesse, avait par ses herbes puissantes dépouillés de leurs traits d'hommes pour les revêtir d'un mufler et d'une peau de bête. De peur que les pieux Troyens n'eussent à pâtir de ces monstrueuses entreprises s'ils étaient entraînés vers le havre, pour qu'ils n'aillent toucher à ces rives sinistres, Neptune emplit leurs voiles de vents favorables, leur donna de s'enfuir, leur fit franchir ces fonds bouillonnants. » [trad. J. PERRET, CUF]

La deuxième occurrence de Circé dans ce même livre ne concerne pas, cette fois, son territoire, mais est un rappel de la place qu'elle occupe dans la généalogie des rois du Latium, grâce à son union avec Picus :

*Picus, equum domitor, quem capta cupidine coniunx  
aurea percussum uirga uersumque uenenis  
fecit auem Circe sparsitque coloribus alas.* (Verg., *Æn.*, VII, 189-191)

« Picus, dompteur de chevaux, était là, assis, lui que son épouse, égarée par la passion, d'un coup de sa baguette d'or, avec l'aide de ses charmes – c'était Circé – changea en un oiseau, semant ses ailes de couleurs. » [trad. J. PERRET, CUF]

Un dernier passage, singulier par rapport aux précédents, et simplement allusif, met en évidence les capacités magiques de Circé, capable de créer des chevaux extraordinaires issus des chevaux du Soleil :

*absenti Aeneae currum geminosque iugalis  
semine ab aethero spirantis naribus ignem,  
illorum de gente patri quos daedala Circe  
supposita de matre nothos furata creauit.* (Verg., *Æn.*, VII, 280-283)

« À Énée absent il destine un char avec deux timoniers de céleste semence, soufflant le feu par leurs naseaux, fils de ces sangs mêlés que l'artificieuse Circé obtint d'une cavale furtivement accouplée aux chevaux de son père. » [trad. J. PERRET, CUF]

À ces mentions présentes dans l'*Énéide* il faut ajouter un bref passage de la huitième *Bucolique* présentant la rivalité entre Damon et Alphésibée, dans lequel ce dernier rappelle l'efficacité des *carmina* utilisés par la magicienne pour transformer les compagnons d'Ulysse :

*Carmina uel caelo possunt deducere lunam ;  
carminibus Circe socios mutauit Vlxi.* (Verg., *Buc.*, VIII, 1-2)

« Les incantations peuvent même faire descendre la lune du ciel ; c'est par des incantations que Circé a métamorphosé les compagnons d'Ulysse. »

Ces occurrences, somme toute limitées eu égard à l'importance du personnage chez Homère, qui lui consacre une part importante du chant X de l'*Odyssée*, donnent lieu à des commentaires de Servius. Si les deux derniers

passages, certes elliptiques, ne suscitent aucune explication concernant Circé<sup>1</sup>, les autres lieux virgiliens, ainsi que d'autres expressions rattachées indirectement au personnage sont l'occasion de gloses qui se recoupent au moins partiellement. Il est possible de distinguer trois centres d'intérêt relatifs à la magicienne :

- la question de l'origine du toponyme *Circaeus* et la nature du promontoire de Circé – insulaire ou non ; la localisation occidentale ou orientale de la magicienne ;
- la généalogie de Circé et sa descendance ;
- le fonds légendaire relatif à Circé.

Si ce dernier point seul manifeste un apport original du Servius Danielis, nous nous permettons de faire une rapide synthèse des deux premiers aspects, pour tenter de cerner la cohérence du propos de Servius.

### Les aspects géographiques

L'évocation de l'*insula Circae* puis des *Circaeae litora terrae* que doivent éviter Énée et ses compagnons permet à Servius de livrer les précisions suivantes :

*Ad Aen.*, III, 386 : *AEAEAEQVE INSVLA CIRCAE qui nunc Circeius mons a Circe dicitur, aliquando, ut Varro dicit, insula fuit, nondum siccatis paludibus quae eam diuidebant a continenti.*

« L'endroit qui est maintenant appelé mont Circéen à cause de Circé, était autrefois, aux dires de Varron, une île, les marais qui la séparaient du continent n'étant alors pas encore asséchés. »

*Ad Aen.*, VII, 10 : *CIRCAEAE RADVNTVR LITORA : ut diximus supra mons iste antehac insula fuit ; paludibus enim a continenti segregabatur, quas exclusit limus de Albanis montibus per paludes Pomptinas fluens. (...) in hoc summo oppidum fuit, quod et Circeium dictum est et Circei ; nam utrumque Liuius dicit.*

« Comme nous l'avons dit plus haut, ce mont fut auparavant une île ; il était en effet séparé du continent par des marais, qu'avait formés le limon coulant depuis les monts Albains à travers les marais Pontins. Il y avait à son sommet une place-forte, que l'on a appelée à la fois *Circeius* et *Circei* ; Tite-Live en effet emploie les deux termes<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> À l'exception d'une glose limitée à un mot en *Aen.* VII, 280 : *ingeniosa*.

<sup>2</sup> Cf. la citation de la fin du commentaire dans JAL 1979, sous la forme du fr. 73 de Tite-Live. L'apparat critique témoigne bien des incertitudes sur la forme exacte du toponyme, puisque les manuscrits, pour le deuxième nom cité, donnent *Circae* ou *Circei*. Les autres occurrences liviennes proposent pour le substantif *cercei* (XXVII, 9, 8) ou *cerceii* (XXIX, 15, 5 ; VI, 21, 2). La remarque de Servius désigne une hésitation qui peut remonter à l'époque même de la rédaction de l'*Ab Vrbe condita*. Le commentaire de JAL (1979, p. 303) précise que le fragment a été publié pour la première fois dans l'édition Kreyszig.

Le commentateur rappelle en VII, 10 l'explication qui a été donnée en III, 386, au sujet du promontoire<sup>3</sup>. Ce n'est pas le lien avec Circé qui est en cause ici, dans la mesure où Virgile reprend une localisation attestée dans la géographie du IV<sup>e</sup> siècle, et sans doute bien antérieure<sup>4</sup>, mais le problème, sous-entendu, de la nature insulaire ou continentale du lieu attribué à Circé. Virgile reprend la localisation occidentale et, plus spécifiquement, tyrrhénienne du royaume de Circé, mais il faut noter que la caractérisation du lieu change entre le chant III et le chant VII : l'*insula Circae* devient les *Circaeae litora*. Sans rappeler que la présentation de la résidence de Circé comme étant une île est fidèle à Homère, le commentateur tient compte de cette différence, voire de cette incohérence entre les deux désignations du site et justifie dans les deux lemmes les choix virgiliens en livrant la même information au lecteur : le *mons Circeius* était autrefois une île, séparée par des marais du continent ; ceux-ci se sont asséchés et l'île a par conséquent disparu, devenant un promontoire. Il était aussi possible de remarquer que, vu de la mer, le site pouvait apparaître comme une île. Servius préfère envisager une évolution des lieux. L'explication géographique, qui peut être d'ailleurs retenue, est assignée à Varron<sup>5</sup> et complétée, dans le second lemme, par une précision relative au *limus* qui entre dans le processus : il coule depuis les monts Albains. Il faut peut-être plutôt penser que l'identification de la cité latine de *Circeius*<sup>6</sup>, pour une raison toponymique, avec la résidence de la magicienne, nécessitait un ajustement géographique et la mise en place d'une explication de ce type.

En dernier lieu, Servius indique les deux formes sous lesquelles se présente la toponymie du lieu, *Circeium* et *Circei*, chez le même auteur, Livius : ce genre d'information laisse à penser que Servius a utilisé un lexique offrant une entrée relative au *Circeius* qui lui a fourni les deux formes<sup>7</sup>.

Servius Danielis apporte un détail supplémentaire : le *limus* coule depuis les Monts Albains jusque dans les Marais Pontins. L'utilisation d'une documentation plus complète, ou la tendance à livrer une information approfondie peut être

<sup>3</sup> Nous pouvons remarquer qu'une variante de ce toponyme, présentée en VII, 799, dans le catalogue des alliés d'Énée, sous la forme *Circaeumque iugum*, ne donne pas lieu à un commentaire sur le promontoire et son lien avec Circé, mais seulement à un développement sur Jupiter Anxur, et surtout sur l'étymologie de l'épiclèse.

<sup>4</sup> HÉS., *Theog.*, v. 1011-1016, mais la datation des vers pose problème : cf. MALKIN 1998, p. 180-191 ; cf. *infra*, n. 8. Cf. aussi LYC., *Alex.*, v. 1273.

<sup>5</sup> Le passage est retenu comme un fragment du polygraphe par FUNAIOLI 1907.

<sup>6</sup> Celle-ci est présente dans le traité entre Rome et Carthage de 509 av. J.-C. transmis par POLYBE, III, 22, 11.

<sup>7</sup> Mais cf. *supra*, notre n. 2 sur la possibilité d'une lecture des différents passages de Tite-Live par Servius. La même incertitude se remarque à propos du nom (plutôt, cette fois, entre *Cercei* et *Circei*) chez Pline l'Ancien, comme le montre l'apparat critique des passages III, 56 à 59 : cf. ZEHACKER 2004, p. 35-36.

supposée par cet ajout, qui ne nous surprend pas de la part de Servius Danielis : on peut supposer ici l'utilisation de Pline, qui reprend l'explication varronienne et précise :

*Aliud miraculum a Cerceis palus Pomptina est...*

« Autre sujet d'étonnement : à partir de Circéi s'étendent les marais Pontins... »<sup>8</sup>

### Géographie et généalogie de Circé

Un second aspect du commentaire géographique aux mentions de Circé relève plus nettement de l'érudition homérique et des questions de filiation : il s'agit de la localisation, orientale ou occidentale, de la demeure de Circé, problème auquel est associé celui de la désignation de la magicienne par Virgile comme *Aeaea*, venue d'Aea, du côté de l'Aurore, du Levant. Virgile a en effet repris une localisation occidentale de la demeure de Circé, dont la datation est problématique<sup>9</sup>, mais qui n'apparaît que de manière floue chez Homère<sup>10</sup> malgré certains éléments plus précis présents dans l'*Odyssee*<sup>11</sup>. Le texte homérique semble situer aux confins orientaux du monde l'île de Circé<sup>12</sup>. L'exégèse homérique rend compte de l'embarras des Anciens<sup>13</sup>. Sans doute est-ce parce qu'il peut s'appuyer sur les vers d'Hésiode qui sont le premier témoignage pour cette localisation tyrrhénienne, et qu'il mentionne à propos d'un autre passage<sup>14</sup>, que Servius ne développe pas cette controverse interprétative. Mais Servius Danielis

<sup>8</sup> PLIN., *nat.*, III, 59, et pour l'explication de l'envasement du site, 57 ; ZEHACKER 2004, p. 149-150, pense que l'explication provient « d'une des nombreuses lectures de Pline », et qu'on a proposé Cornélius Népos et Varron sans argument vraiment convaincant.

<sup>9</sup> Elle est en tout cas, selon le scholiaste des *Argonautiques*, reconnue par APOLLONIOS DE RHODES : cf. *schol.*, IV, 661.

<sup>10</sup> Cf. BALLABRIGA 1998, p. 139-153 : cette implantation occidentale remonte au plus tard au IV<sup>e</sup> siècle, puisqu'elle est attestée par THÉOPHRASTE (V, 8, 3) et par le PSEUDO-SKYLAX (8), et il faut sans doute la placer avant même le VI<sup>e</sup> siècle, au VIII<sup>e</sup> siècle : cf. AMPOLO 1994 ; BETTINI, FRANCO 2010, p. 60-61.

<sup>11</sup> Cf. BALLABRIGA, 1998, p. 152-153, qui cite entre autres arguments la mention du Borée en X, 507-508, présenté comme permettant de naviguer du pays de Circé aux rivages infernaux : cette présentation s'applique au passage en Campanie depuis le Latium, bien mieux qu'à la région du Bosphore. Mais l'auteur revoit la chronologie relative des œuvres d'Homère et d'Hésiode dans un sens qui pose problème.

<sup>12</sup> Cf. HOM., *Od.*, X, 190-192 et XII, 3-5.

<sup>13</sup> Cf. EUSTATH., *Ad Odys.*, XII, 3-5 (1705).

<sup>14</sup> Cf. SERV., *Ad Æn.*, XII, 164 : *SOLIS AVI SPECIMEN ut etiam in septimo diximus, Latinus secundum Hesiodum in ἀσπιδοποιία Vlixis et Circae filius fuit...* Cf. aussi *Ad Æn.*, VII, 47, qui renvoie aussi sur cette question à Hésiode.

témoigne de ces débats qui demeuraient aporétiques : en effet, après une remarque grammaticale livrée par Servius :

*Ad Æn.*, III, 386 : *AEAEAEQVE INSULA CIRCAE (...) 'Aeaeae' autem tres sunt diphtongi : nam genetiuis est ab Aeaea*

« le mot *Aeaeae* comporte trois diphtongues : en effet c'est le génitif d'*Aeaea*. »

Servius Danielis ajoute :

*Quidam pro eoa, id est orientalis, quia Solis filia traditur, accipiunt. Alii non Circe Aeaea, sed insula quae et Aeaea*

« Certains comprennent *Eoa*, c'est-à-dire de l'Orient, puisqu'on dit qu'elle est la fille du Soleil. D'autres pensent que ce n'est pas Circé qui est l'Ééenne, mais l'île. »

Il est clair ici que Servius Danielis commente ici le lien entre l'épithète virgilienne *Aeaea* et le rattachement présent dans l'*Odyssée* entre Circé et l'île d'Aiaé<sup>15</sup>. Sans se lancer sur le terrain dangereux des localisations précises de l'île, le glossateur mentionne l'hypothèse « orientale » de la demeure de Circé, en faisant de manière implicite référence au texte homérique, qui associe l'Aurore et le Soleil à cette île ; il met en évidence l'explication étymologique (*Eoa* est à transcrire en grec), qui est l'argument fondamental des *quidam* partisans de cette interprétation. Le fait de privilégier ce type de justification est tout à fait servienne ; il faut remarquer que la seconde notice de Servius ne constitue pas une interprétation divergente de la précédente, mais une analyse stylistique différente, puisque l'épithète *Aeaea* est assignée à l'*insula* et non au personnage de Circé, selon la figure de l'hypallage dont l'emploi est sous-entendu : mais Servius Danielis renvoie aussi à une exégèse homérique qui semble vouloir en revenir au texte lui-même, puisqu'en effet chez Homère, c'est l'île qui est présentée comme *Aiaé* et non Circé<sup>16</sup>.

Mais la mention de la filiation – bien connue – de Circé se retrouve ailleurs, comme due au premier Servius<sup>17</sup>, dans une explication de nature différente, et n'apparaît donc pas comme propre au Servius Danielis.

En revanche, un apport très intéressant de Servius Danielis peut être repéré à propos de l'insertion de Circé dans la généalogie mythique des peuples latins : en

<sup>15</sup> HOM., *Od.*, X, 135-139.

<sup>16</sup> HOM., *Od.*, X, 135-139 et XII, 1-4.

<sup>17</sup> Cf. SERV., *Ad Aen.*, VII, 19 : *DEA SAEVA (...): Circe autem ideo Solis fingitur filia, qui clarissima meretrix fuit, et nihil est sole clarius.* (« On raconte que Circé est la fille du soleil, car elle fut une courtisane illustre et rien n'est plus illustre que le soleil »). La célébrité de la *meretrix* Circé justifie sa filiation : la *clarissima meretrix* est nécessairement fille du Soleil, *quo nihil est sole clarior* ; cf. aussi pour Circé fille du soleil, SERV., *Ad Æn.*, XII, 164 : '*solis aui specimen*', *nam Circe Solis est filia*.

effet, si la présentation de Circé et d'Ulysse comme parents de Latinos provient d'Hésiode et est plusieurs fois mentionnée par Servius, la maternité de Circé à l'égard d'Auson est précisée par le seul Servius Danielis<sup>18</sup> :

*Ad Æn.*, VIII, 328 : *TVNC MANVS AVSONIAE (...) omnes terrae habitatores aut indigenae sunt aut aduenae aut conuenae. Indigenae sunt inde geniti, ut de Faunis dixit : adunae de uno loco uenientes, ut Saturnus ; aut conuenae de diuersis, ut Ausones et Sicani quamuis quidam Ausones cognominatos ab Ausone, Vlixis et Circes filio, dicant.*

« Tous les habitants d'un territoire sont soit des indigènes, soit une population immigrée, soit une population d'éléments allogènes variés. Les indigènes sont nés dans ce territoire, comme le poète l'a dit à propos des Faunes ; la population immigrée vient d'un seul lieu, comme Saturne ; et les allogènes de lieux variés, comme les Ausones et les Sicanes, bien que certains affirment que les Ausones reçoivent leur nom d'Auson, fils d'Ulysse et Circé. »

Cette notice rejoint une information livrée par Tzétzès dans ses scholies à Lycophron et Eustathe dans son commentaire à l'*Odyssée*, mais qui est limitée à ce seul registre mythographique<sup>19</sup>.

Il faut noter que Servius Danielis propose ailleurs une autre filiation, Auson étant fils d'Ulysse et Calypso :

*Ad Æn.*, III, 171 : *appellata Ausonia ab Ausone, Vlixis et Calypsus filio : et primo pars, postea omnis Italia nominata*

« L'Ausonie a reçu son nom d'Auson, fils d'Ulysse et Calypso : et d'abord une partie, puis l'ensemble de l'Italie a été appelée Ausonie. »<sup>20</sup>

Comme l'indique F. Stok<sup>21</sup>, Servius tend à « normaliser » l'emploi virgilien du terme *Ausonia*, qui a plusieurs significations chez le poète, pour n'en retenir que l'équivalence Ausonie-Italie, et Servius Danielis nous livre, de manière divergente, des précisions relatives aux légendes érudites qui vont à l'encontre de cette simplification.

<sup>18</sup> En *Æn.*, III, 477, Servius cite seulement le roi Auson comme éponyme de *Ausonia*, présentée comme équivalent de *Italia*.

<sup>19</sup> Cf. EUSTATH., *Ad Odys.*, 1379, 20 ; TZETZ., *ad Lyc. Alex.*, 44.

<sup>20</sup> Cf. aussi PS. SCYMN., 229-230 ; *schol. ad Apoll. Rhod. Arg.*, IV, 553 ; sur l'articulation de ces légendes, justifiée dans le cas de Servius par une possible confusion, ou en tout cas une analogie avec Latinos, présenté aussi comme fils d'Ulysse et Circé et ancêtre d'une population d'Italie centrale, cf. BÉRARD 1969, p. 320 et 465-466 ; MARCOTTE 2000, Notes complémentaires, p. 173. Sur toutes ces traditions relatives à Auson et à l'Ausonie, cf. CANCELLIERI 1984, p. 420-422.

<sup>21</sup> Cf. STOK 2004, p. 130.



### Le fonds légendaire attaché à Circé

En revanche, le dernier point que nous avons distingué, celui du « fonds légendaire » attaché à la figure de Circé, permet de mesurer l'originalité de l'apport de Servius Danielis.

C'est une glose concernant un passage ne citant pas directement Circé, mais le mythe de Scylla, qui donne l'occasion au commentateur de développer certains aspects de la personnalité de Circé :

*Ad Æn.*, III, 420 : *DEXTRVM SCYLLA LATVS LAEVVM INPLACATA CHARYBDIS (...)*  
*Scylla autem ipsa Phroci et Creteidos nymphae filia fuit. Hanc amabat Glaucus, quem Circe diligebat ; et quoniam pronior in Scyllam fuerat, irata Circe fontem, in quo illa consueuerat corpus abluere, infecit uenenis : in quem illa cum descendisset, pube tenus in uarias mutata est formas. Horrens itaque suam deformitatem se praecipitauit in maria.*

« Scylla était la fille de Phorcus et de la nymphe Cretéis. Était épris d'elle Glaucus, que chérissait Circé ; et puisqu'il s'était montré plus attiré par Scylla, Circé, dans sa colère, infecta par des poisons la source dans laquelle Scylla avait pris l'habitude de laver son corps ; lorsque celle-ci y descendit, son corps se changea en différentes formes jusqu'au pubis. Horrifiée par cette transformation, elle se précipita dans la mer. »

Et le Servius Danielis ajoute :

*Alii a Glauco, cum sperneretur a Scylla, rogatam Circen et iam ita, ut legatur, mutatam dicunt. Alii a Neptuno amatam, cum illa Glaucum amaret, riuualitatis dolore in hoc monstrum mutatam.*

« D'autres disent que c'est Glaucus, comme il était repoussé par Scylla, qui fit appel à Circé et que Scylla a été changée ainsi qu'on le lit. D'autres encore que, aimée de Neptune, alors qu'elle était éprise de Glaucus, elle fut changée en raison de la douleur suscitée par cette rivalité dans le monstre que l'on connaît. »

La notice de Servius relative à la filiation de Scylla paraît reprendre l'information livrée par l'*Odyssee*, qui assigne bien à Scylla Crataïs comme mère ; mais ce dernier point est l'objet de controverses au moins depuis la période hellénistique<sup>22</sup>, puisque les autres attestations archaïques mentionnent Hécate comme mère de Scylla<sup>23</sup>, Crataïs constituant alors une épithète. Le commentateur, qui connaît assez les éléments mythographiques relatifs à Scylla pour dénoncer

<sup>22</sup> La question est posée dans les scholies aux *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes : cf. *schol. ad Apoll. Rhod. Arg.*, IV, 825-31g : ACOUSILAOS (cf. 2F42) donne pour parents de Scylla Phorcys et Hécate, mais Homère attribue à Scylla Crataïs comme mère. Le scholiaste indique donc qu'Apollonios suit « aussi bien l'un que l'autre » (trad. de G. Lachenaud). Il ajoute que les *Grande Éhéés* indiquent comme parents de Scylla Phorbas et Hécate.

<sup>23</sup> Cf. HÉS., fr. 262, M.-W.

ailleurs une confusion opérée par l'auteur de la *Ciris* entre deux personnages, Scylla de Mégare, fille de Nisus, et la Scylla homérique du Détroit<sup>24</sup>, livre ici une présentation rapide qui correspond à celle que nous fournit Hygin<sup>25</sup>, le bibliothécaire d'Auguste prenant également soin de bien distinguer les deux Scylla. Il faut remarquer, à la suite de F. Bömer<sup>26</sup>, que la notice d'Hygin est une reprise de la version ovidienne de la légende de Scylla, non seulement à propos de cette filiation, empruntée par Ovide sans doute à Apollonios de Rhodes, seul jalon connu sur ce point entre Homère et le poète augustéen, mais surtout à propos du lien entre Glaucus, Circé et Scylla, qu'Ovide est le premier à envisager<sup>27</sup>.

Sur ce dernier point, il est intéressant de confronter la notice proprement servienne et les précisions du Deutéro-Servius : il est clair que Servius fournit, dans le passage que nous venons d'indiquer, une sorte de résumé de la longue section des *Métamorphoses* située entre la fin du chant XIII et le début du chant XIV<sup>28</sup> ; il est aisé de déceler dans la notice servienne des effets de *uariatio* à partir des termes mêmes employés par Ovide : *Indignata est dea*<sup>29</sup> est rendu par *irata Circe, uenenis inquinat*<sup>30</sup> est ainsi remplacé par *infecit uenenis, tenuis aluo* est proche de *tenuis pube*. Mais les compléments du Deutéro-Servius viennent en fait rendre compte de manière plus détaillée du récit ovidien : c'est en effet au début du chant XIV que Glaucus, épris de Scylla et repoussé par la jeune fille, s'adresse à Circé en implorant l'aide de ses talents de magicienne : « O déesse, prends pitié d'un dieu, je t'en supplie ; car toi seule tu peux, si je t'en parais plus digne, maintenant alléger mes peines ».

Suit l'énoncé de la requête de Glaucus, qui suscite une réaction hostile de Circé qui vient de s'éprendre de Glaucus : celle-ci décide de s'en prendre non pas à Glaucus, qu'elle tente en vain de convaincre de se détourner de Scylla à son

<sup>24</sup> Cf. *Ad Buc.*, VI, 74 : ... *poetarum more miscuit fabulas*.

<sup>25</sup> Cf. HYG., *Fab.*, CXCIX : *Scylla Crataeidis fluminis filia uirgo formosissima dicitur fuisse. hanc Glaucum amauit, Glaucum autem Circe Solis filia. Scylla autem cum assueta esset in mari lauare, Circe Solis filia propter zelum medicamentis aquam inquinavit, quo Scylla cum descendisset, ab inguinibus eius canes sunt nati atque ferox facta; quae iniurias suas exsecuta est, nam Vlixem praenauigantem sociis spoliauit* « On dit que Scylla était une jeune fille ravissante, fille du fleuve Crataeis. Glaucus s'éprit d'elle, et de Glaucus s'éprit Circé la fille du Soleil. Comme Scylla avait pris l'habitude d'aller se laver dans la mer, Circé, fille du Soleil, par jalousie infecta l'eau de ses potions, de telle sorte que lorsque Scylla fut descendue dans la mer, son aine se transforma en chiens et elle devint une bête sauvage ; après avoir subi ces outrages elle arracha à Ulysse qui passait en bateau devant elle ses compagnons ».

<sup>26</sup> BÖMER 1986, p. 402.

<sup>27</sup> BÖMER 1986, p. 401-402.

<sup>28</sup> Cf. OV., *Met.*, XIII, 730-XIV, 74

<sup>29</sup> Cf. OV., *Met.*, XIV, 40

<sup>30</sup> Cf. OV., *Met.*, XIV, 55-56

profit, mais à sa rivale, Scylla ; on rejoint alors le récit de la souillure par Circé de l'autre de Scylla, présent dans le texte de Servius.

La notice du Deutéro-Servius a pour but, en quelques mots (*Alii a Glauco, cum sperneretur a Scylla, rogatam Circen et iam ita, ut legatur, mutatam dicunt*), de combler les lacunes opérées par le résumé plus que succinct de Servius.

À vrai dire, ce dernier n'a pas nécessairement résumé directement le texte d'Ovide, bien que la connaissance de l'auteur des *Métamorphoses* soit réelle chez le grammairien. Plusieurs éléments du bref résumé divergent clairement du texte d'Ovide (le poète ne parle pas du fait que Scylla avait l'habitude de *lauare corpus* dans la source en question, en fait un antre rocheux, mais seulement de se reposer) et sont plus proches de la version donnée par Hygin – qui mentionne, ainsi, cette habitude de *lauari*. Certains détails de la notice servienne ne trouvent cependant pas de correspondants dans les récits antérieurs, comme le fait que Scylla se jette dans la mer après avoir découvert sa métamorphose. Il faut sans doute penser que le commentateur a eu à sa disposition des fiches, des versions condensées des mythes ovidiens, dues à Hygin ou à un autre compilateur. Le Servius Danielis, lui, sans contester le résumé fourni dans le commentaire, semble revenir au texte augustéen et ainsi préciser la référence en comblant les détails du récit passés sous silence par Servius.

Un passage du commentaire au chant VII de l'*Énéide* vient conforter cette analyse. À propos de la présentation virgilienne de Circé comme *aurea coniunx* au v. 190, Servius propose le commentaire suivant :

*Ad Æn., VII, 190 AVREA CONIUNX nam aliter uersus non stat. Et 'aurea' per ironiam dixit, ut <VI 523> egregia interea coniunx : 'coniunx' uero non quae erat, sed quae esse cupiebat, ut <IV 536> quos ego sim totiens dedignata maritos. Fabula autem talis est. Picum amauit Pomona, pomorum dea, et eius uolentis est sortita coniugium. Postea Circe, cum eum amaret et sperneretur, irata eum in auem picum Martium conuertit : nam altera est pica. Hoc autem ideo fingitur, quia augur fuit et domi habuit picum, per quem futura noscebat : quod pontificales noscebant libri (...).*

« Car autrement le vers ne tient pas. Et il dit *aurea* de manière ironique, comme c'est le cas pour *egregia interea coniunx* (VI, 523) : *coniunx* « épouse », non parce qu'elle l'était, mais parce qu'elle désirait l'être, comme en IV, 536 (*quos ego sim totiens iam dedignata maritos* ?). L'histoire est la suivante : Picus était aimé de Pomone, la déesse des fruits, et elle avait obtenu par le sort de l'épouser, avec le consentement de celui-ci. Ensuite Circé, comme elle était éprise de Picus et était rejetée, se mit en colère et le changea en pic de Mars – la pie est un autre oiseau. La raison de cette invention fut qu'il était augure et avait un pic chez lui, par lequel il pouvait connaître l'avenir : c'est ce que les livres pontificaux connaissaient. »

La notice de Servius voudrait éclairer la présentation virgilienne par les informations complémentaires sur l'étrange couple Circé / Picus fournies par Ovide, au livre XIV des *Métamorphoses*, en rappelant l'histoire de la punition de

Picus qui dédaigne la magicienne, racontée par le poète à la suite de l'épisode de Glaucus et Scylla que nous avons mentionné. Mais ce faisant, le commentateur effectue une grave confusion : il introduit le personnage de Pomone, en effet divinité des *pomae*, comme amante de Picus, alors que chez Ovide, c'est de Canens que Picus est épris et c'est pour cet amour que Circé le châtie<sup>31</sup>. Pomone, déjà présente chez Ennius<sup>32</sup> et dont on sait qu'elle avait un *flamen*<sup>33</sup>, n'est pas, à la différence de Canens, une création ovidienne, mais le récit proposé par le poète des amours de Vertumne et de Pomone a sans doute fixé les traits d'un personnage pour lequel nous n'avons aucune attestation entre Ennius et Ovide<sup>34</sup>. La célébrité des amours de Vertumne et Pomone, dont témoigne le succès du thème dans la peinture du XVII<sup>e</sup> siècle, pourrait expliquer cette curieuse confusion – ou au contraire, aurait dû l'éviter. Elle pourrait s'expliquer, étant donné que les deux histoires, celle de Picus, Canens et Circé, et celle Vertumne et Pomone, figurent dans le même livre des *Métamorphoses*, par l'emploi de la part de Servius d'un résumé qui aurait passé sous silence les récits de métamorphoses plus brefs qui séparent les deux grands morceaux de bravoure que constituent ces *fabulae*<sup>35</sup>. Nous rejoignons ainsi l'analyse faite à propos du lemme de III, 420. Il faut noter que dans le cas du passage du commentaire relatif au chant VII, Servius Auctus ne vient pas corriger Servius : il ne s'agit que de compléments, et non de corrections.

Le cas de Circé permet de rendre compte d'un aspect propre au Servius Danielis, celui d'une connaissance peut-être plus directe, en tout cas plus précise non seulement des mythes relatifs à l'Italie et en particulier à l'Italie du Sud<sup>36</sup>, mais aussi d'un auteur aussi connu qu'Ovide : là où l'information de Servius paraît provenir de résumés, d'intermédiaires qui ont collecté les récits mythiques, le Servius Danielis semble se nourrir d'une lecture originale des textes.

<sup>31</sup> OV., *Met.*, XIV, 320-440.

<sup>32</sup> ENN., *Ann.* 116-118 Skutsch.

<sup>33</sup> Cf. VARR., *LL*, VII, 45.

<sup>34</sup> En revanche, après Ovide, Pomone est citée par PLINE, *nat.*, XXIII, 1 et MARTIAL, I, 49, 8.

<sup>35</sup> Il s'agit de l'histoire des compagnons de Diomède, de l'olivier sauvage, des vaisseaux d'Énée et de la ville d'Ardée.

<sup>36</sup> Cf. sur ce point SIMON-MAHÉ 2011.

**BIBLIOGRAPHIE**

- AMPOLO C. 1994, « La ricezione dei miti greci nel Lazio : l'esempio di Elpenore ed Ulisse al Circeo », *PP* 49, p. 268-279.
- BALLABRIGA A. 1998, *Les fictions d'Homère. L'invention mythographique et cosmographique dans l'Odyssée*, Paris.
- BÉRARD J. 1969 (1957), *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité*, Paris.
- BETTINI M., FRANCO C. 2010., *Il mito di Circe: Immagini e racconti dalla Grecia a oggi*, Torino.
- BÖMER F. 1986, *P. Ovidius Naso. Metamorphosen. Kommentar. Buch XIV-XV*, Heidelberg.
- CANCELLIERI M. 1984, s.v. *Ausoni et Ausonia*, *Enciclopedia Virgiliana*, I, p. 420-422.
- FUNAIOLI G. 1907, *Grammaticae Romanae Fragmenta*, Leipzig.
- JAL P. (éd.) 1979, *Tite-Live. Livre XLV. Fragments*, Paris, CUF.
- MALKIN I. 1998, *The Returns of Odysseus*, Berkeley-Los Angeles-London.
- MARCOTTE D. (éd.) 2000, *Les géographes grecs, tome I, Introduction générale et Pseudo-Scymnos*, Paris, CUF.
- SIMON-MAHÉ M. 2011, « Servius et le nom de l'Italie », in *Servius et sa réception de l'Antiquité à la Renaissance*, M. BOUQUET et B. MÉNIEL (éd.), Rennes, p. 89-100.
- STOK F. 2004, « Geopolitica della guerra », in *Hinc Italiae gentes. Geopolitica e etnografia dell'Italia nel commento di Servio all'Eneide*, C. SANTINI & F. STOK (ed.), Pisa.
- ZEHNACKER H. (éd.) 2004 (1998), *Pline l'Ancien. Histoire naturelle. Livre III*, Paris, CUF.